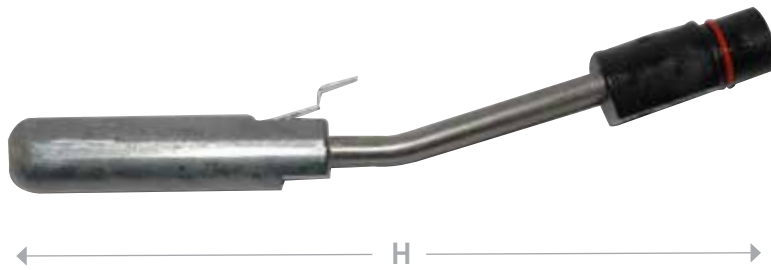




120V~60Hz



W = largeur, H = Hauteur



SafeStart 410803

Caractéristiques : chauffage indirect

Chauffe-moteur par contact

Les chauffe-moteurs par contact se composent d'un élément coulé en aluminium, expressément adapté au point d'installation sur le moteur.

DEFA AS se conforme aux exigences des normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. De plus, nos chauffe-moteurs et nos câbles sont conformes à la norme ISO/TS 16949.

Numéro d'article

No. 410803 Poids : = 93 g (3,3 oz)

Installation

Installez le chauffe-moteur conformément au guide d'installation compris ou aux renseignements techniques sur le véhicule.

Installez le chauffe-moteur **UNIQUEMENT** sur les véhicules répertoriés dans le guide d'installation. Les chauffe-moteurs DEFA doivent uniquement être installés par des garages agréés.

Usage

Usage normal - Les chauffe-moteurs DEFA sont dimensionnés en fonction d'un « usage normal ». DEFA définit un « usage normal » comme trois (3) connexions de 3 h par période de 24 h à raison de 150 jours d'utilisation

par année (cinq mois par an).

Usage professionnel - Il est nécessaire d'effectuer un contrôle annuel du fonctionnement du chauffe-moteur et d'installer au besoin un nouveau chauffe-moteur pour assurer les performances requises sur les véhicules d'urgence ou les groupes électrogènes si le chauffe-moteur est branché essentiellement 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Le coût de cet entretien annuel n'est pas couvert par DEFA AS.

Alimentation pulsée - Certains parcs de stationnement utilisent des minuteriers pour allumer et éteindre (pulser) l'alimentation plusieurs fois par heure. L'utilisation d'un chauffe-moteur DEFA dans un tel parc de stationnement ne sera pas considéré comme un « usage normal » et toute réclamation s'y rapportant sera rejetée.

Caractéristiques techniques

Tension [V]	120
Puissance [W]	400
W/H [mm]	40/180
Cote IP	IP44
Essais et homologation	Appareils de chauffage électriques, UL 499, treizième édition, datée du 17 novembre 2005, avec les révisions jusqu'à et incluant celles du 11 avril 2012, norme CAN/CSA-C22.2 191-M89 pour chauffe-moteurs et chauffe-batteries, numéro : 1989/09/01, instruction générale no. 1-3, (reconfirmation 2009)

www.defa.com